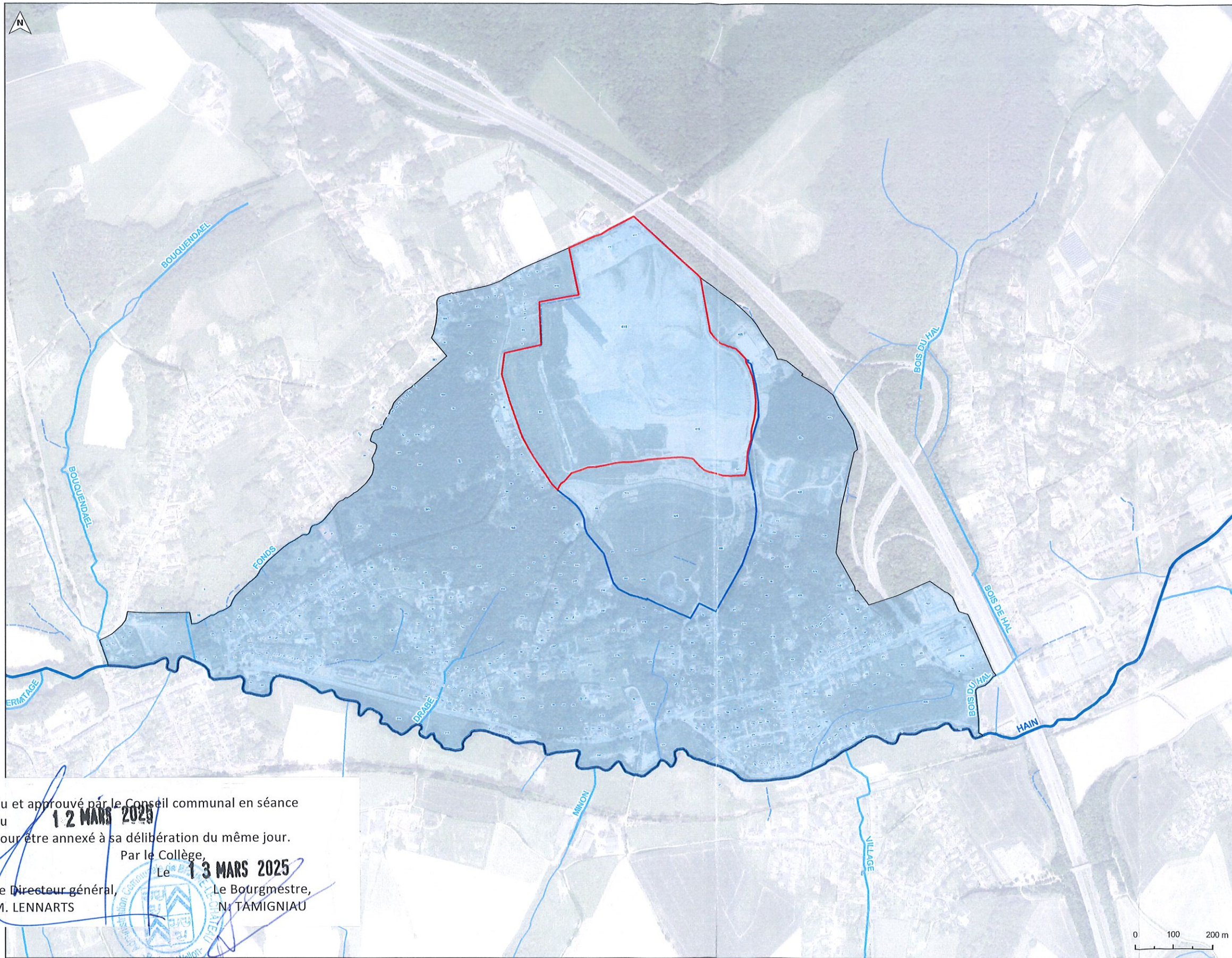




- Site
- CET Nord
- Périmètre d'interdiction
- Parcelles cadastrales concernées par le périmètre d'interdiction
- Parcellaire cadastral

Cours d'eau non navigables

- 1 ère catégorie décrits à l'atlas
- 3 ème catégorie décrits à l'atlas
- Cours d'eau dont la catégorie n'est pas définie
- Cours d'eau non classés

Vu et approuvé par le Conseil communal en séance du **12 MARS 2025** pour être annexé à sa délibération du même jour.

Par le Collège,

Le **13 MARS 2025**

Le Directeur général,
M. LENNARTS

Le Bourgmestre,
N. TAMIGNIAU

Source : ABV DEVELOPMENT

Date : 04/03/2025

Echelle : 1/10000